

COMMUNIQUÉ DU MAIRE DE VILLENEUVE D'ASCQ

SOUTIEN à nos COMMERÇANTS de PROXIMITÉ !

Le confinement est sans doute nécessaire à en croire les chiffres donnés par ceux qui en ont pris la décision au plus haut niveau de l'État mais il est profondément injuste pour les commerçants de proximité qui subissent une concurrence déloyale des grandes surfaces qui, elles, restent ouvertes bien au-delà des produits de première nécessité.

Nous soutenons donc leur demande de modification des périmètres d'application tels qu'aujourd'hui imposés.

En revanche, en tant que maire, je ne prendrai pas d'arrêté autorisant l'ouverture de ces commerces car je sais qu'il est totalement illégal et que cela peut se retourner contre les commerçants qui le suivraient et qui seraient condamnés sans doute à payer des amendes... sans ignorer non plus les risques judiciaires graves en cas de plaintes suite à des contaminations.

Je demande cependant au gouvernement qu'il modifie la liste des commerces accessibles afin que nos commerces de proximité et nos artisans dans nos quartiers puissent continuer à vivre.

Gérard Caudron,
Maire de Villeneuve d'Ascq

Lionel Baptiste,
Adjoint au commerce et à l'artisanat

Le 31 octobre 2020